



07/04/2026

BUDGET PARTICIPATIF : LA VILLE DE MONTIVILLIERS LANCE SA DEUXIÈME ÉDITION

Forte du succès rencontré lors de sa première édition, la Ville de Montivilliers renouvelle son budget participatif et invite les habitantes et les habitants à proposer leurs idées pour améliorer leur cadre de vie.

Dotée d'une enveloppe de 25 000 €, cette démarche permet aux Montivillonnaises et Montivillonnais de s'impliquer concrètement dans la vie locale en imaginant et en choisissant des projets d'intérêt général. Après une première édition qui avait vu la sélection de 7 projets, puis qui avait mobilisé 520 votants et abouti au choix de l'installation d'un circuit vélo mobiludique, la deuxième édition du budget participatif est désormais lancée !

Du 13 avril au 30 juin, les Montivillonnaises et Montivillonnais sont invités à proposer leurs idées via un formulaire en ligne. Les projets seront ensuite étudiés par les services de la Ville jusqu'au mois d'août, et feront l'objet d'un examen attentif, accompagné de l'avis du Conseil des Sages. À l'issue de cette phase d'étude, les projets retenus seront soumis au vote des habitants. La consultation citoyenne se déroulera de septembre à la mi-novembre, permettant à chacune et chacun de choisir ses projets favoris. Les résultats seront annoncés mi-novembre, avant la mise en œuvre progressive des projets lauréats.

Avec cette nouvelle édition du budget participatif, la Ville de Montivilliers confirme sa volonté de renforcer la démocratie locale et de donner toute leur place aux initiatives citoyennes.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr